



FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit CN854Series
Date de publication 18-Oct-2012
Date de la révision 08-Août-2015
Version n° 03
Usage du produit Impression jet d'encre
Synonyme(s) HP FB210 Specialty Flexible Light Magenta Scitex Ink
Identification de la société HP Canada Co.
5150 Spectrum Way, Floor 6
Mississauga, Ontario, Canada L4W 5G1
Téléphone 1-905-206-4725
or 1-888-447-4636

Gamme de produits d'effets sur la santé HP
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209
(Ligne directe) 1-760-710-0048
N° d'appel du support client HP
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836
(Ligne directe) 1-208-323-2551
E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com

2. Identification des risques

Dangers physiques Non classé.
Risques pour la santé Lésion/irritation grave des yeux Catégorie 2A
Sensibilisation, cutanée Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée Catégorie 1
Risques pour l'Environnement Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme Catégorie 2
Définition des dangers selon l'OSHA Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mot indicateur

Danger

Mention de danger

Provoque une irritation grave aux yeux. Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Peut affecter la fertilité. Peut nuire à l'enfant à naître. Risque avéré d'effets graves pour les organes (foie, le système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseil de prudence

Prévention

P280 - Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
P260 - Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols.
P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.
 P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
 P333 + P313 - En cas d'irritation de la peau ou d'urticaire: Demander un conseil médical/des soins.
 P308 + P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.
 P391 - Recueillir le produit répandu.
 P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Entreposage

P405 - Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Autres dangers

Les voies potentielles d'exposition à ce produit sont le contact avec la peau et les yeux, l'ingestion et l'inhalation.

Phosphinéoxyde de diphenyle (triméthylbenzoyl-2,4,6) - Lors de tests sur les animaux, un risque d'altération de la fertilité a été constaté seulement après une ingestion répétée de doses très élevées de cette substance.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

| Composants dangereux | No CAS | Pour cent |
|---|------------|-----------|
| Ester acide acrylique | 48145-04-6 | <50 |
| Caprolactame de vinyle (VCAP) | 2235-00-9 | <25 |
| Monomère acrylique bifonctionnel | Breveté | <7.5 |
| Diphenyl (2,4,6 - triméthylbenzoyl) phosphine | 75980-60-8 | <5 |
| Ester acrylate | Breveté | <2.5 |
| Dérivé de propiophénone | Breveté | <2.5 |
| Composants non dangereux | No CAS | Pour cent |
| Acrylate polyéther | Breveté | <20 |

4. Premiers secours**Procédures de premiers soins****Contact avec les yeux**

Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact cutané

Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation

Placer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion

Si le matériau est avalé, obtenir immédiatement des soins ou des conseils médicaux -- ne pas provoquer de vomissement. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Point d'éclair**

> 100.0 °C (> 212.0 °F) Coupelle fermée

Indice d'inflammabilité

Aucun.

Moyens d'extinction**Moyen d'extinction approprié**

Poudre pour feux de classe D. Dioxyde de carbone (CO₂). L'eau peut s'avérer sans effet.

Méthodes d'extinction inappropriées

L'eau peut s'avérer sans effet. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Eviter le déversement dans les collecteurs d'eaux pluviales ou dans les fossés conduisant aux voies d'eau.

Données sur l'explosibilité**Sensibilité aux décharges électrostatiques**

Donnée inconnue.

Sensibilité aux chocs

Donnée inconnue.

Produits de combustion dangereux

Donnée inconnue.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

| | |
|---|--|
| Précautions individuelles | Porter l'équipement personnel de protection approprié. Ne pas toucher ni marcher dans le produit renversé. |
| Mesures de précautions environnementales | Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées. Voir également la section 13, Procédures d'élimination |
| Méthodes de nettoyage | Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. |
| Autres informations | Nettoyer avec un matériau absorbant inerte. Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. |

7. Manipulation et stockage

| | |
|--------------------|---|
| Manutention | Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. |
| Entreposage | Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes. Éviter l'exposition directe au soleil. Ne pas manipuler ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Il est conseillé de transporter et d'entreposer le produit dans des conteneurs opaques en polyéthylène haute densité (PEHD). |

8. Mesures de contrôle de l'exposition/protection individuelle

| | |
|--|---|
| Limites d'exposition professionnelle | Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients. |
| Valeurs limites biologiques | Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients. |
| Contrôle ingénieur | Donnée inconnue. |
| Équipement de protection individuelle | |
| Protection du visage/des yeux | Portez des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection contre les substances chimiques (en cas de risque de projection). La présence d'une fontaine de rinçage des yeux et de douches d'urgence est recommandée. |
| Protection de la peau | Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques. |
| Protection respiratoire | Assurer une ventilation efficace. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. |
| Protection des mains | Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. |

9. Propriétés physiques et chimiques

| | |
|--|---|
| Apparence | |
| État physique | Liquide. |
| Couleur | Magenta léger |
| Odeur | Caractéristique. |
| Seuil de perception de l'odeur | Donnée inconnue. |
| pH | Sans objet. |
| Pression de vapeur | Non déterminé(e). |
| Point d'ébullition | Non déterminé(e). |
| Point de fusion/point de congélation | Non déterminé(e). |
| Solubilité (eau) | Donnée inconnue. |
| Densité | Donnée inconnue. |
| Point d'éclair | > 100.0 °C (> 212.0 °F) Coupelle fermée |
| Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume | Donnée inconnue. |
| Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume | Donnée inconnue. |
| Température d'auto-inflammation | Donnée inconnue. |
| COV | < 95 g/L |
| Taux d'évaporation | Non déterminé(e). |
| Coefficient de répartition (n-octanol/eau) | Donnée inconnue. |

10. STABILITÉ CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

| | |
|---|---|
| Stabilité chimique | Stable dans des conditions normales de stockage. |
| Conditions à éviter | Exposition au soleil. |
| Matières incompatibles | Incompatible avec les bases fortes et les oxydants. les métaux alcalins. |
| Produits de décomposition dangereux | Lors de la décomposition, ce produit risque de rejeter des émanations d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire. |
| Possibilité de réactions dangereuses | Une polymérisation dangereuse peut se produire avec une réduction de la teneur en inhibiteur. |

11. Informations toxicologiques

| | |
|--|--|
| Effets aigus | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Skin irritation and corrosion | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Lésion/irritation grave des yeux | Provoque une irritation grave aux yeux. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | |
| Sensibilisation de la peau | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| Sensibilisation des voies respiratoires | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Cancérogénicité | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Mutagénicité de la cellule germinale | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicité pour la reproduction | Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée | Risque avéré d'effets graves pour les organes (foie, le système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| Risque d'aspiration | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Autres informations | Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière |
| Données toxicologiques | Données non disponibles. |

12. Informations écologiques

| | |
|-------------------------------------|---|
| Effets sur l'environnement | Donnée inconnue. |
| Toxicité aquatique | Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets nocifs à long terme pour l'environnement aquatique. Ce produit n'a pas été testé pour ses effets sur l'environnement. |
| Persistance et dégradabilité | Donnée inconnue. |
| Données écotoxicologiques | Aucune donnée d'écotoxicité observée pour les ingrédients. |

13. Considérations relatives à l'élimination

| | |
|--|---|
| Instructions pour l'élimination | Ne pas jeter avec les autres déchets de bureau. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de l'environnement. S'assurer que la collecte et la mise au rebut sont effectuées par un gestionnaire de déchets agréé approprié. |
|--|---|

14. Informations relatives au transport

| | |
|---|--|
| DOT | N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses. |
| Informations supplémentaires | DOT Classification only applies to shipments within the US and Puerto Rico. |
| DOT | |
| IATA | |
| N° ONU | UN3082 |
| Nom officiel d'expédition | Environmentally Hazardous Substance, Liquide, N.O.S. (Acrylates, Propiophenone derivative) |
| UN | |
| Classe(s) de danger relatives au transport | |
| Class | 9 |

Danger subsidiaire -
Classe d'emballages III
Risques pour l'Environnement Oui
Précautions particulières pour l'utilisateur Donnée inconnue.

Informations supplémentaires IATA Lors de l'expédition d'un emballage interne \leq 5L, la Provision spéciale A197 peut s'appliquer.

IMDG

N° ONU UN3082
Nom officiel d'expédition UN Environmentally Hazardous Substance, Liquide, N.O.S. (Acrylates, Propiophenone derivative), Polluant marin
Classe(s) de danger relatives au transport
Class 9
Danger subsidiaire -
Classe d'emballages III
Risques pour l'Environnement
Polluant marin Oui
EmS F-A, S-F
Précautions particulières pour l'utilisateur Donnée inconnue.

Informations supplémentaires IMDG Lors de l'expédition de contenants \leq 5L, IMDG 2.10.2.7 peut s'appliquer.

ADR

Nom d'expédition Environmentally Hazardous Substance, Liquide, N.O.S. (Acrylates, Propiophenone derivative)
Classement des dangers 9
N° ONU 3082
Classe d'emballages III
Polluant marin Oui

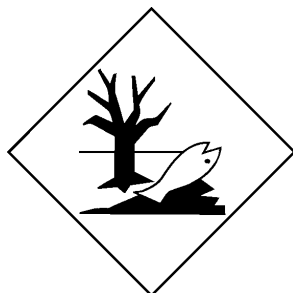
Informations supplémentaires ADR Lors de l'expédition de contenants \leq 5L, ADR 375 peut s'appliquer.

IATA; IMDG



ADR

Polluant marin



15. Informations réglementaires

Autres réglementations Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

16. Autres informations

Classification HMIS® Santé: 2
Inflammabilité: 1
Danger physique: 2

Classements NFPA Santé: 2
Inflammabilité: 1
Instabilité: 2

Avis de non-responsabilité Le présent document de fiche de données de sécurité est fourni gratuitement aux clients de HP. Les données sont les plus récentes à la connaissance de HP au moment de la préparation de ce document et sont présumées être exactes. Elles ne doivent pas être considérées comme garantissant des propriétés spécifiques des produits selon les descriptions ou l'adéquation à une application particulière. Le présent document a été préparé conformément aux exigences de la juridiction indiquées dans l'article 1 ci-dessus et ne répond peut-être pas à des exigences réglementaires dans d'autres pays.

Préparée par HP
Date de publication 18-Oct-2012
Date de la révision 08-Août-2015
Version n° 03
Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) : 16. Autres informations: Avis de non-responsabilité

Renseignements sur le fabricant HP
1501 Page Mill Road
Palo Alto, CA 94304-1112 US
(Ligne directe) +972 (9) 892-4628

Explication des abréviations

| | |
|--|--|
| ACGIH | Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux |
| CAS | Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques) |
| CERCLA | Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation) |
| CFR | Code des règlements fédéraux |
| COC | Cleveland coupelle ouverte |
| DOT | Ministère des Transports |
| EPCRA | Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information) |
| IARC | Centre international pour la recherche sur le cancer |
| NIOSH | Institut national pour la sécurité et la santé au travail |
| NTP | Programme national de toxicologie |
| OSHA | Administration de Santé et de Sécurité du Métier |
| PEL limite d'exposition autorisée | Permissible Exposure Limit (limite d'exposition admissible) |
| RCRA | Conservation de ressource et acte de rétablissement |
| REC | Recommandé |
| REL | Limite d'Exposition Recommandée |
| SARA | Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act) |
| STEL | Limite d'exposition à court terme |
| TCLP : <value> | Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation) |
| Vle | Threshold Limit Value (seuil admissible d'exposition) |
| TSCA | Loi de commande de substances toxiques |
| COV | Composés Organiques Volatils |